

Vigilance arnaque

Nous avons été informés que des habitants avaient été récemment victime d'une arnaque. Des personnes se sont présentées à leur domicile comme étant mandatées par la Mairie ou représentantes de la Mairie, pour la fourniture de masques, contre paiement. Ce n'est bien sûr pas le cas, vigilance donc !

Repas végétariens à l'école

Depuis septembre 2019, Papillote et Compagnie, le partenaire d'Angers Loire Métropole et fournisseur de repas pour les enfants de l'école, propose au menu des repas végétariens une fois par semaine. Cette initiative en place depuis un an peut susciter des questionnements et des attentes de la part des parents d'élèves, des élus, des enfants. Afin de vous éclairer sur ce sujet, Papillote et Compagnie a élaboré le document de synthèse « [Les repas végétariens au sein de Papillote et Compagnie](#) ».

À noter que l'ensemble des menus de la semaine sont systématiquement disponibles sur la page d'accueil de la commune, rubrique « Clic Malin »

Étude aménagements rue du petit Anjou

Depuis quelques jours, un radar pédagogique est mis en place rue du petit Anjou à l'approche du parking de la mairie. En plus de permettre une évaluation des vitesses enregistrées sur la zone, il permettra également de mesurer la fréquentation sur cet axe. Un outil important dans la réflexion de la municipalité sur les aménagements liés à la circulation.



Une action citoyenne remarquée

Un sentier envahi par la végétation et qui n'était plus praticable pour permettre entre autres aux enfants de se rendre à l'école ? Qu'à cela ne tienne les familles THUAL et BOUVET se sont mobilisées cet automne pour débroussailler ce sentier qui relie Les Burlières et Les Montillais (vers le chemin de la Moinerie et la route du Point du Jour) et permettre à tous d'en profiter de nouveau. Un nouveau bel exemple de geste citoyen spontané que la municipalité se devait de souligner !



Fermeture de fin d'année

Le secrétariat de mairie sera ouvert les matins des 24 et 31 décembre de 9h à 12h et fermé les après-midi. L'agence postale communale sera ouverte les matins des 24 et 31 décembre de 10h à 12h et fermée les après-midi. La mairie et l'agence postale communale seront fermées les 25 décembre et 1er janvier.

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) Élections des représentants au Conseil d'administration

La CNRACL procédera au renouvellement de son conseil d'administration du 1er au 15 mars 2021. L'élection de ses membres aura lieu dans le cadre d'un vote par internet sur un site sécurisé ou par correspondance.

La liste électorale prenant en compte tous les fonctionnaires retraités de la CNRACL résidant sur Saint Martin du Fouilloux et admis à la retraite au 1er septembre 2020 (date fixée par l'arrêté du 25 août 2020 définissant les conditions et modalités du scrutin) ainsi qu'une affiche tenant lieu d'instruction de vote et de vérification d'inscription sur la liste électorale, sont affichées sur les panneaux d'information de la Mairie, afin que chacun des électeurs puisse vérifier son inscription.

Les acteurs de la commune vous informent

CSI L'Atelier - Animations Jeunesse Vacances Noël

Sous couvert de nouvelles annonces gouvernementales le 15 décembre, le CSI prévoit de relancer des animations jeunesse sur la période des vacances scolaires de Noël. Tout en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire en vigueur, de nombreuses activités seront proposés autour de temps de jeux, de bricolage, de cuisine, de sport !

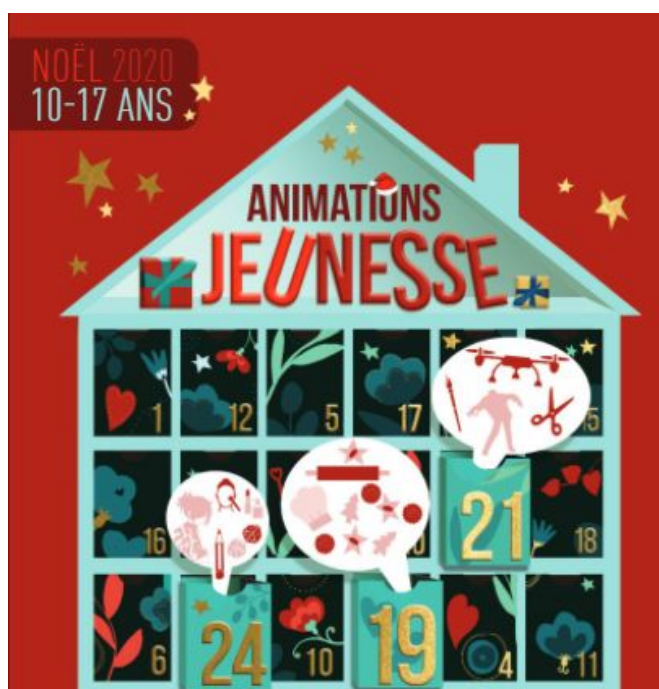
Retrouvez ci-après la plaquette avec toutes les animations:

<https://fr.calameo.com/read/00493296017a0376a7f90>

Les inscriptions débuteront le samedi 12 décembre, à partir de 10h, sur votre espace Famille (Inoé).

Le Centre Social sera aussi ouvert de 10h à 12h ce samedi-là pour des inscriptions sur place.

Nous rappelons à l'ensemble des jeunes que le port du masque est obligatoire pour toutes les animations du Centre Social L'Atelier.



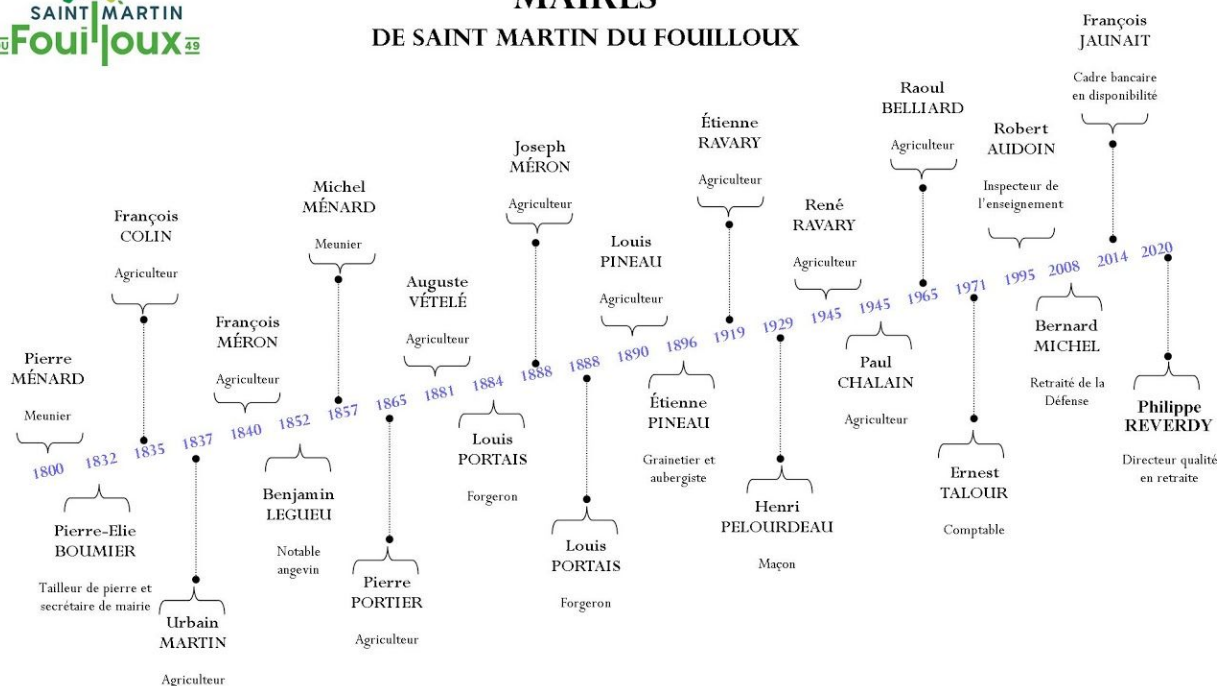
Le Saviez-Vous ?

Vingt-trois ?

C'est le nombre de maires qu'a connu la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux depuis la fin de la Révolution Française. Du premier maire Pierre Ménard en 1800 (alors que la commune ne comptait qu'environ 500 habitants) à 2020 et l'élection de Philippe Reverdy, ils sont ainsi en tout 23 foliosains à s'être succédé. C'est d'ailleurs Pierre Ménard qui détient le record de longévité puisqu'il a officié comme maire pendant 32 ans de 1800 à 1832. Et commune rurale oblige, ils sont presque la moitié à exercer alors une activité d'agriculteur. Retrouvez ci-après l'infographie, également [disponible sur le site](#)



MAIRES DE SAINT MARTIN DU FOUILLOUX



Agenda

- Mardi 15 décembre : Conseil municipal - 20h salle Barbara

En attendant de retrouver plus de dates dans notre agenda nous l'espérons en 2021, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous et de vos proches.



Plus d'infos

Rendez-vous sur le site de la commune : <http://www.saintmartindufouilloux49.fr/>